



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Conseil d'Etat + EMCC

Point de presse COVID du 27 mars 2020 - Conseil d'Etat VD et EMCC

Lors du point de presse COVID du 27 mars 2020 placé sous le signe du "temps long de la crise" par sa présidente, le Conseil d'Etat a abordé les thèmes du contrôle des chantiers et du soutien aux métiers de la terre. Il a rappelé les mesures prises par la Confédération et les recommandations en vigueur. Il a évoqué l'organisation policière vaudoise, le respect des restrictions, les mesures prises dans les établissements pénitentiaires. Pour sa part, le Médecin cantonal a commenté les chiffres de l'évolution des cas de COVID-19. Le chef de l'EMCC a fait un point sur les moyens engagés, sur la situation dans les transports publics et le trafic ferroviaire transfrontalier et local. Enfin, le commandant de la Police cantonale a fait un point sur la baisse de la criminalité et sur la violence domestique, notamment.

A compter du 1er avril 2020, les points de presse COVID deviennent hebdomadaires et auront lieu le mercredi à 16 heures.

[Archives des points de presse COVID Vaud \(enregistrements vidéo\)](#)

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 mars 2020

TÉLÉCHARGEMENTS